

18 mar 2009 -21:15

Confirmation de la sentence infligée au journaliste afghan Sayed Pervez Kambaksh

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht exprime une nouvelle fois sa profonde préoccupation face à la confirmation par la Cour Suprême de la sentence de 20 ans de réclusion infligée au journaliste afghan Sayed Pervez Kambaksh. Le Ministre regrette également que cette décision n'ait pas été rendue publique pendant un mois.

Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht exprime une nouvelle fois sa profonde préoccupation face à la confirmation par la Cour Suprême de la sentence de 20 ans de réclusion infligée au journaliste afghan Sayed Pervez Kambaksh. Le Ministre regrette également que cette décision n'ait pas été rendue publique pendant un mois.

Bruxelles, le 18 mars 2009 Le Vice-Premier Ministre et Ministre des Affaires étrangères, Karel De Gucht exprime une nouvelle fois sa profonde préoccupation face à la confirmation par la Cour Suprême de la sentence de 20 ans de réclusion infligée au journaliste afghan Sayed Pervez Kambaksh. Le Ministre regrette également que cette décision n'ait pas été rendue publique pendant un mois. Dans ce cadre, le Ministre Karel De Gucht a pris contact avec son homologue afghan auquel il fera aussi parvenir une lettre à ce sujet. Il a par ailleurs convoqué le chargé d'affaires d'Afghanistan qui a été reçu ce 18 mars. Le Ministre a indiqué que «cette condamnation à 20 ans de prison est inconciliable avec le respect de la liberté de la presse. L'implication de notre pays et de nos alliés en faveur de la paix et de la sécurité en Afghanistan n'a de chance de réussir que si les Droits de l'Homme prennent racine dans l'ensemble du système judiciaire du pays. » Le Ministre invite les autorités afghanes à envisager toutes les options afin que l'ordre constitutionnel et la législation afghane puissent être pleinement respectés. Pour rappel : la condamnation à mort, en janvier 2008, de ce journaliste pour blasphème a provoqué des protestations partout de part le monde. A cette occasion, le Ministre De Gucht avait déjà exprimé sa préoccupation dans une lettre adressée à son collègue. Il avait aussi reçu le frère de l'intéressé. En octobre 2008, cette sentence a été commuée en 20 ans de prison par la Cour d'appel afghane. En février 2009, la sentence de la Cour d'appel (20 ans de prison) a été confirmée par la Cour suprême.

SPF Affaires étrangères, Commerce extérieur et Coopération
au Développement - Service de presse (P&C/P)
Rue des Petits Carmes 15
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 501 81 11
<http://diplomatie.belgium.be>

Karl Lagatie
Porte-parole
+32 477 40 32 12
Karl.Lagatie@diplobel.fed.be

Arnaud Gaspart
Porte-parole adjointe
+32 2 501 87 66
Arnaud.Gaspart@diplobel.fed.be